

APPEL À PARTICIPATION

LE NUMÉRIQUE COMME OBJET DE RECHERCHE EN DROIT

ATELIER DOCTORAL - JEUDI 9 SEPTEMBRE 2021

AIX-MARSEILLE UNIVERSITÉ, AIX-EN-PROVENCE

Cadre de l'atelier doctoral - L'Institut Louis Favoreu (ILF-GERJC, UMR DICE 7318) de la Faculté de Droit et de Science politique d'Aix-Marseille lance, en partenariat avec l'Université de Lille, un appel à participation pour assister à un atelier doctoral portant sur « Le numérique comme objet de recherche en droit ». Cet événement, qui bénéficie du soutien de l'AFDIT et réunit des **universitaires et des praticiens** spécialisés en droit du numérique, aura lieu le jeudi 9 septembre 2021 de 14h à 17h.

Cet atelier doctoral s'inscrit dans le cadre de la journée d'études « Le numérique et la recherche en droit », qui est portée par le projet interdisciplinaire *e-DELIB Démocratie et libertés à l'ère du numérique : vers la e-démocratie de droit*. Ce dernier est un projet IRN (International Research Network) qui fédère sept universités (Belgique, France Lille et Aix-Marseille, Italie, Pologne, Suède, Suisse). Le projet *e-DELIB* a pour ambition scientifique d'étudier les mutations juridiques et politiques de la démocratie et des droits et libertés qu'engendre le numérique et de tester l'existence et la pertinence d'un concept de « e-démocratie de droit ».

Contenu de l'atelier doctoral. Cet atelier doctoral invite les jeunes chercheurs, doctorants ou jeunes docteurs, à partager leurs réflexions. Les recherches doctorales portant sur le numérique en droit présentent des enjeux spécifiques, aussi bien en termes de méthodologie de la recherche qu'en termes plus substantiels. S'agissant des questions méthodologiques, qui seront également abordées lors des différentes conférences de la journée d'études, l'atelier doctoral doit permettre aux jeunes chercheurs de partager leurs expériences, les éventuelles difficultés rencontrées et d'en discuter avec les intervenants à la journée d'études. D'un point de vue plus substantiel, l'atelier doctoral doit permettre de croiser les réflexions et de mutualiser les avancées de la recherche dans un environnement favorable et collaboratif.

Organisation de l'atelier doctoral. L'atelier doctoral débutera par des présentations courtes (3 minutes) des jeunes chercheurs. Il sera suivi d'une discussion approfondie qui sera engagée sur les aspects substantiels et méthodologiques de la recherche. Les participants pourront faire part de leurs difficultés et bénéficieront des conseils des professeurs et des experts invités ainsi que des collègues doctorants. La discussion sera libre au fil de l'atelier.

Modalités de participation. L'atelier est ouvert à une grande variété de jeunes chercheurs préparant leurs thèses dans le **domaine du numérique et du droit, qu'il s'agisse de droit public ou en droit privé**, mais aussi en **sciences politiques et en sociologie**, voire au-delà, dans une volonté de **décloisonnement disciplinaire**. S'il s'adresse en priorité aux doctorants, il est également ouvert aux jeunes docteurs ayant soutenu leur thèse au cours des trois dernières années.

Pour participer à l'atelier doctoral, nous vous prions de soumettre un résumé de 300 mots de la thèse faisant apparaître son intitulé, son champ disciplinaire, la description brève du sujet et les mots-clés. Nous vous prions également de l'accompagner d'un CV et des informations concernant vos affiliations institutionnelles actuelles.

Date limite de soumission des demandes de participation : **1^{er} août 2021**. Les résumés de thèse doivent être adressés à e.delib2021@gmail.com. Les auteurs seront informés au plus tard le 15 août de la suite donnée à leur demande de participation.